

ASSURANCES DES PERSONNES – PROTECTION SOCIALE

- ▶ 30 ans d'expérience
- ▶ Une gestion permanente de l'humain et de ses problématiques
- ▶ Une relation privilégiée, un contact facilité pour garantir un service toujours plus adapté
- ▶ Un accès très large à l'ensemble des intervenants : Assureurs, Caisse de retraite, Institution de prévoyance, Mutuelles (accord cadre négocié).

NOS MARCHES

- ▶ PME-PMI
- ▶ Artisans - Commerçants – Professions Libérales - Particuliers

NOS PRODUITS

1. NOS PRODUITS INDIVIDUELS

ASSURANCE

Individuelle accident :

(Protection des sports à risques et/ou état de santé fragile)

Garantie Décès :

- ▶ pour un emprunt
- ▶ pour une enveloppe de revolving
- ▶ pour la vie entière

Protection de ses ressources ou de ses proches :

- ▶ prévoyance (arrêt de travail et invalidité)
- ▶ rente éducation
- ▶ rente de conjoint
- ▶ santé
- ▶ dépendance

Assistance :

- ▶ Quelque soit le lieu, la durée, l'objet du déplacement

Frais généraux :

- ▶ Garantir la pérennité de votre activité et de vos charges en cas d'arrêt maladie

CAPITALISATION

Notre expertise s'exerce dans 4 secteurs d'activités :

- ▶ Conseil en stratégie et organisation patrimoniale
- ▶ Assurance-vie
- ▶ Valeurs mobilières et marchés financiers (PEA, comptes titres, contrat de capitalisation)
- ▶ Immobilier en direct et indirect (SCPI, OPCI, SCI)

NOS SERVICES

- ▶ Identification des risques sociaux
- ▶ Audit des CCN et régimes sociaux
- ▶ Mise en conformité des régimes : juridique, social, fiscal
- ▶ Organisation d'appels d'offres
- ▶ Professions médicales (contrat dédié)
- ▶ Avocats et experts-comptables

2. NOS PRODUITS POUR LES ENTREPRISES

ASSURANCE

Individuelle accident (compléter le dispositif social de l'entreprise dans certaines circonstances)

Garantie décès :

- ▶ Homme-clef
- ▶ Emprunt professionnel sur le court ou pour les futurs investissements
- ▶ Protection des associés

Protection des ressources humaines :

- ▶ obligation des conventions collectives
- ▶ protection du taux d'accident du travail
- ▶ complémentaire santé
- ▶ prévoyance décès, invalidité, arrêt de travail

Assistance

Transmission d'entreprise

Garantie sociale du chef d'entreprise

(en l'absence d'ASEDIC)

CAPITALISATION

Art.83, retraite complémentaire collective

Provisionnement du passif social :

- ▶ indemnités de fin de carrière
- ▶ indemnités de licenciement

Epargne salariale :

- ▶ PEE, intéressement, participation

Gestion des prestations

Assistance et gestion des sinistres

Veille statistique, documentation juridique



VOS BESOINS

Des conseils fiables,
une protection sociale

Un professionnel à votre écoute

Des périphériques de salaire

Un service réactif

NOS RÉPONSES

- ▶ La mise en œuvre de nos préconisations reposera systématiquement sur une étude préalable des impératifs fiscaux juridiques, successoraux, patrimoniaux, réglementaires.
- ▶ Nos analyses respecteront les impératifs de vos autres conseils : banquiers, experts-comptables, avocats et suggérons des solutions originales toujours favorables à votre environnement.
- ▶ L'audit des risques d'entreprise ou du travailleur non salarié recèle autant de pièges que de gisements potentiels d'économie
- ▶ Conformité avec les conventions générales, nationales ou les formes de mise en œuvre ou d'accord d'entreprise.
- ▶ Respect scrupuleux des règles sociales et fiscales
- ▶ Gestion des procédures (dépôt légal, forme légal, sort des mandataires, loi Madelin,...)
- ▶ Pour tous les domaines d'intervention et les questions périphériques nous mettrons en avant les avantages fiscaux et sociaux au regard de vos propres motivations : management et « incentive » des équipes, provisions et gestion des trésoreries, politique sociale incitative et rationnelle.
- ▶ Nos équipes expertes vous apportent des solutions. Pour accompagner votre communication interne nous :
 - ▶ Animons les réunions avec les partenaires sociaux
 - ▶ Fournissons bilan de prévoyance, résumé social...
 - ▶ Effectuons une assistance téléphonique

CONTACT

29 quai de Versailles
BP 64124
44041 Nantes Cedex 1
France

Tél : 33 (0)2 40 200 800
Fax : 33 (0)2 40 47 31 47

www.colbertassurances.com

GRUPE COLBERT ASSURANCES - Sociétés de courtage d'assurances

Nantes (siège) : 29 quai de Versailles - BP 64124 - 44041 Nantes Cedex 1 - Tél. 33(0)2 40 200 800 - Fax : 33(0)2 40 47 31 47 - www.colbertassurances.com - contact@colbertassurances.com
Paris : 91 rue du Faubourg Saint-Honoré - 75008 Paris - Tél. 33(0)1 44 51 11 41 - Fax : 33(0)1 49 24 93 44

Colbert Assurances : SARL au capital de 4 109 310 € - RCS Nantes B 413 351 115 - Siret N° 413 351 115 00030 - APE 6622Z - N°ORIAS : 07002151 - N° de TVA intracommunautaire : FR 22413351115
Colbert Assurances Construction : SARL au capital de 4 000 € - RCS Nantes B 810 212 464 - Siret N° 810 212 464 00012 - APE 6622Z - N°ORIAS : 15003303 - N° de TVA intracommunautaire : FR 55810212464
Colbert ATMP : SARL au capital de 100 000 € - RCS Nantes B 519 942 296 - Siret N° 519 942 296 00012 - APE 6622Z - N°ORIAS : 10055022 - N° de TVA intracommunautaire : FR 67519942296

Sociétés de courtage d'assurances exerçant sous la catégorie « B » au sens de l'article L.520-1 du Code des Assurances. Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) - 61 rue Tailbout - 75436 Paris Cedex 09. Sociétés inscrites à l'ORIAS : www.orias.fr. En cas de réclamations, vous pouvez envoyer un courrier à l'adresse du siège à l'attention du « service de traitement des réclamations » (une réponse vous sera notifiée sous un délai de deux mois maximum).

